# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°1 :

Des travaux sont prévus dans votre établissement, vous devez modifier le circuit de visite.

1. Quelles sont les mesures que vous allez mettre en place en termes d'accueil, de sécurité et de sûreté ?
2. Quel en sera l'impact pour les visiteurs et les différents services ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°2 :

Vous préparez la période estivale avec votre équipe d'encadrants.

1. Quelles mesures en cas de fortes chaleurs ?
2. Quels sont les points que vous allez aborder ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°3 :

Vous êtes nommé sur un poste de chef de service surveillance dans un musée. Votre directeur vous demande de resensibiliser les équipes sur la qualité de l'accueil des visiteurs.

1. Quelles sont les mesures que vous pouvez prendre ?
2. Quels sont les points importants d'un bon accueil ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°4 :

Vous êtes alerté sur l'état d'un agent posté qui semble être alcoolisé.

Quelles mesures prenez-vous à court et moyen terme ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°5 :

Un agent vous signale qu'il a trouvé un sac de voyage abandonné dans la salle où il est posté.

1. Quelles premières actions ont dû être menées par l'agent ?
2. Quelles mesures complémentaires prenez-vous ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°6 :

Un agent vous signale qu'un de ses collègues a régulièrement des agissements sexistes envers le public et envers ses collègues.

1. Comment gérez-vous la situation ?
2. Quels sont les risques de ne pas traiter la situation ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°7 :

Vous êtes responsable de l'accueil et de la surveillance un week-end de forte fréquentation. Un agent vous signale une valise abandonnée dans une salle du musée alors que celles-ci sont interdites par le règlement de visite.

Quelles sont les actions à mettre en place ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°8 :

Votre chef d'établissement vous demande de sensibiliser vos équipes pour mieux les préparer et pour protéger les personnes face à la menace d'attaque terroriste.

1. Quel est le but de cette préparation ?
2. Quelles sont les actions possibles ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°9 :

Votre directeur souhaite organiser la Fête de la musique dans la cour d'honneur du château.

1. Quels sont les points de vigilance à prendre en considération ?
2. Quelles sont les différentes étapes pour organiser l'évènement ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°10 :

Vous êtes affecté dans un petit monument. Vous constatez à la ronde d'ouverture une absence d'éclairage dans la circulation principale. L'électricien de la société extérieure de maintenance a laissé un stock d'ampoules lors de son dernier passage.

Que mettez-vous en œuvre ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°11 :

Un agent de votre service arrive quotidiennement en retard, ce qui entraine des difficultés dans le service. Ses collègues se plaignent des réorganisations de planning que cela entraine.

Comment gérez-vous la situation ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°12 :

Vous êtes chef du service « accueil et surveillance ». Le planning de l'été est validé en tenant compte des congés de l'ensemble de l'équipe. Il permet l'ouverture à la visite de la totalité des espaces avec l'effectif minimum requis.

1. Comment gérer les différents types d'absences ?
2. Un agent vous demande une semaine de congés supplémentaire, pouvez-vous la lui accorder ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°13 :

Des agents veulent faire valoir leur droit de retrait en raison d'une panne de climatisation dans une aile du musée pendant un pic caniculaire.

1. Dans quel cadre peut-on exercer son droit de retrait ? Et comment ?
2. Comment gérez-vous la situation ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°14 :

Un agent de votre service remet systématiquement en cause vos décisions et refuse d'obtempérer aux consignes.

1. Comment gérez-vous la situation ?
2. Précisez ce qu'est pour vous le management participatif.

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°15 :

Vous êtes affecté dans la direction de la diffusion culturelle de votre établissement, monument historique qui abrite une zone muséale et un aquarium. Le directeur vous demande de renouveler l'offre de médiation destinée à tous les types de publics.

Faites des propositions sur les outils de médiations (supports, outils et contenus).

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°16 :

Les autorités de police vous alertent sur un risque important d'intrusion d'un groupe de manifestants qui approche par les rues voisines.

Quelles mesures prenez-vous pour la sécurité du public et la sûreté de l'établissement ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°17 :

Les visiteurs se plaignent régulièrement de l'accueil désagréable à l'entrée du musée. Votre directeur vous demande d'y remédier.

1. Quelles actions mettez-vous en œuvre ?
2. Quels sont les grands principes de l'accueil du public ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°18 :

Vous êtes seul responsable du musée le week-end. L'établissement est composé d'un ancien hôtel particulier ouvert à la visite. Dans la matinée, à la suite d'un orage, un ruissellement d'eau est détecté par le public dans la salle des dessins.

Quelles seront vos actions à court et moyen terme ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°19 :

Les agents de votre service se plaignent régulièrement de la forte odeur corporelle d'un de leurs collègues.

1. Comment gérez-vous la situation ?
2. Quels sont les risques de ne pas traiter la situation ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°20 :

Vous êtes nommé sur un poste de chef du service « surveillance » dans un musée. Votre directeur vous demande de redynamiser les équipes en perte de motivation.

1. Quelles sont les mesures que vous pouvez prendre ?
2. Quels sont les leviers de management ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°21 :

Parmi les missions d'un technicien des services culturels, l'une d'elle est de veiller aux conditions d'accueil des visiteurs, à la sécurité des personnes et à la sûreté des œuvres. Dans le cadre de cette mission, vous mettez en place une ronde de contrôle quotidienne au sein de l'établissement.

Quels points vous semblent importants à vérifier ou à faire vérifier ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°22 :

Vous êtes appelé pour une altercation entre deux agents en présence du public.

1. Quelles sont vos premières mesures ?
2. Quelles seront vos actions à court et moyen terme ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°23 :

Vous êtes responsable d'une équipe d'agents d'accueil et de surveillance dans un musée, vous accueillez un nouvel agent en situation de handicap.

Vous devez organiser son arrivée, que mettez-vous en place ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°24 :

Vous êtes nouvellement affecté en tant que technicien des services culturels, vous devez organiser votre première réunion de service. Votre équipe est composée d'agents d'accueil et surveillance, d'agents de billetterie boutique, d'agents administratifs et de contractuels saisonniers. Certains parmi eux sont en télétravail.

Quelles sont les différentes étapes ? (Avant, pendant et après)

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°25 :

Une visite présidentielle doit avoir lieu dans votre établissement avant la fermeture. Les services officiels alertent sur la menace activiste lors de cette visite.

Comment préparez-vous cet évènement ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°26 :

Vous êtes responsable de l'équipe d'accueil et de surveillance, un agent vient vous signaler qu'il est victime de harcèlement.

Comment gérez-vous la situation ?

# Ministère de la Culture

## Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
## Spécialité « surveillance et accueil »
## Session 2023

## 24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

## Épreuve orale d'admission

**L'épreuve orale se divise en deux parties :**

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  **(Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)**

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  **(Durée de l'oral : 15 minutes)**

**Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# Ministère de la Culture

**Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale**
**Spécialité « surveillance et accueil »**
**Session 2023**

**Épreuve orale d'admission**

## SUJET N°27 :

Un de vos agents vient de chuter dans un escalier emprunté par le public. Il est allongé en travers du passage et se plaint d'une violente douleur à la jambe. Il dit s'être dépêché pour aller remplacer son collègue posté dans la salle du bas et qui devait partir déjeuner.

1. Quelles sont vos premières mesures ?
2. Quelles seront vos actions à court et moyen terme ?